



# Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 4 décembre 2019

Mesdames et Messieurs les Membres du  
Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, le :

**Mercredi 11 décembre 2019**

**à 20 heures**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- 1- Complexe sportif : choix du maître d'œuvre
- 2- Programme de voirie : avenants
- 3- Tarifs municipaux
- 4- Décisions budgétaires modificatives
- 5- Admissions en non valeur
- 6- Demande d'appui pour la délégation de la compétence eau potable du Syndicat d'Eau du Trégor
- 7- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire**  
**Gervais EGAULT**

